



Complexe culturel
Félix-Leclerc

Appel de dossier EXPOSITION

***Nous invitons les organismes et les artistes du domaine
des arts visuels à soumettre leur projet !***

La salle d'exposition Hydro-Québec est le foyer de notre salle multifonctionnelle La Forestière. Elle est très fréquentée par la population non seulement pour les expositions mais aussi à l'occasion de plusieurs activités tel des projections de films, spectacles et conférences, ce qui offre une grande visibilité aux artistes exposants.

SVP, FAIRE PARVENIR :

- Description du projet d'exposition (*titre, contenu (nombre d'œuvres), besoins spécifiques*) ;
- Curriculum vitae artistique *et* démarche artistique ;
- Entre 5 et 10 photographies identifiées ;
- Dossier de presse ou autre document pertinent (*s'il y a lieu*).

Durée de l'exposition

Chaque exposition durera entre trois (3) et six (6) semaines. Nous acceptons également les projets de courte durée. La salle d'exposition sera ouverte aux heures d'ouvertures de la billetterie et lors des activités à la salle La Forestière (*soirée cinéma, spectacles, conférences, etc.*).

Accrochage et éclairage

Il y a un système de rail permettant l'accrochage. Les projecteurs sont également sur rail et permettent ainsi l'éclairage d'œuvres tant au mur ou qu'au sol. D'ailleurs, le plan de la salle et la fiche technique sont disponibles au besoin.

La Corporation s'engage à offrir les services suivants :

- Assistance technique lors du montage (accrochage et éclairage) ;
- Invitation au vernissage via le calendrier des activités distribués dans tous les foyers du Haut-St-Maurice et 20 cartons d'invitations remis à l'artiste (*s'il y a lieu*) ;
- 20 posters affichés sur nos babillards ;
- Envoi de communiqués de presse (aux médias locaux et régionaux) ;
- Organisation d'un vernissage comprenant un punch sans alcool et quelques grignotines (*s'il y a lieu*) ;
- Service de vente des œuvres à la billetterie ;
- Publicité dans le journal local la semaine précédant le vernissage ;
- Publicité en collaboration avec la TV-Communautaire ;
- Mentionner l'exposition :
 - sur la ligne Info-Art (819.523.2600)
 - sur le site Internet www.complexeculturelfelixleclerc.com

L'artiste ou l'organisme s'engage à :

Autoriser la CDAC à percevoir 20 % sur la vente des œuvres et autres objets promotionnels.

Prendre note qu'il est possible de présenter des projets d'exposition sans vente d'œuvres

Envoyer votre dossier à :

France Lemieux, secrétaire-publiciste
Complexe culturel Félix-Leclerc, 725, boulevard Ducharme, La Tuque (Québec) G9X 3B4